## expérience

## Éclairages citoyens à Lyon Mermoz

## Une initiative habitante portée par le centre social Laënnec

La participation d'un centre social à un vaste projet de rénovation urbaine tel que celui du quartier Mermoz (Lyon 8°), dont la convention avec l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) a été signée en 2007, peut revêtir plusieurs formes. Jacqueline Begnier, directrice du centre social Laënnec depuis avril 2011, revient sur les diverses modalités de participation du centre au projet et insiste, en partant d'un exemple concret, sur l'importance d'associer les habitants à la réflexion collective sur l'avenir de leur quartier.

Pouvez-vous présenter en quelques mots le centre social Laënnec ?

Le centre social Laënnec présente la particularité d'être éclaté en trois lieux : le centre social proprement dit est situé à Laënnec, l'antenne de Mermoz et la bibliothèque de quartier sont à Mermoz. Nous proposons plusieurs activités permanentes telles que le lieu d'accueil jeunes enfants, l'accueil de loisirs (3-10 ans), l'animation de proximité (6-16 ans) et des activités pour adultes et seniors. Nous mettons également en place des actions ponctuelles dont certaines en lien direct avec la vie de quartier.

Le centre social est-il concerné par le projet de rénovation de Mermoz ?

Il l'est à plusieurs titres. Tout d'abord, parce que l'antenne de Mermoz a fait l'objet d'une reconstruction en 2008-2009, dans le cadre de la première tranche des travaux du PRU. Aujourd'hui, des incertitudes planent sur l'avenir de la bibliothèque, sa démolition étant programmée. Va-t-elle être reconstruite ? Si oui, où et

Nous suivons de près l'actualité et l'avancement du projet comment ? Et selon quel projet ? Pour l'instant, nous n'avons que des bribes de réponse et nous plaidons pour son maintien car il s'agit d'un équipement qui, loin de concurrencer la médiathèque du 8° arrondissement, remplit son rôle de structure de proximité. Ensuite, le centre social est régulière-

ment sollicité pour accueillir les réunions organisées par Grand Lyon Habitat (le bailleur) ou la mission territoriale entrée Est¹ et pour mobiliser les habitants dans le cadre des procédures de concertation. De fait, nous suivons de près l'actualité et l'avancement du projet. Il est aussi concerné parce que, depuis le démarrage des travaux, le quartier a vu le nombre de ses habitants diminuer et

nous avons dû adapter nos activités, voire en supprimer certaines. Enfin, dans une logique de complémentarité territoriale<sup>2</sup>, nous travaillons avec le centre social de Mermoz (situé dans la partie sud du quartier) et menons des actions en commun.

Le centre social a-t-il été associé au PRU ? Et comment ?

Le centre social a été sollicité dès 2007 pour participer à un groupe de suivi social, dans le cadre du relogement. L'objectif était d'accompagner les familles les plus en difficulté, au regard des situations repérées, dans le processus de relogement lié aux démolitions et aux réhabilitations<sup>3</sup>. Il s'agissait d'un groupe interpartenarial réunissant des représentants de Grand Lyon Habitat, la maison du département, le CCAS (centre communal d'action sociale), la mission locale, des éducateurs de prévention spécialisée et des assistantes sociales scolaires.

Au-delà de cette démarche d'accompagnement, le centre social a-t-il été porteur d'une action spécifique en lien avec la rénovation urbaine ?

Dans le cadre des réunions de concertation, la question de l'éclairage du quartier a été soulevée par les habitants. Le centre social a monté un projet, associant les habitants, un concepteur de lumière (atelier « Les Éclaireurs ») et une compagnie théâtrale (« Et si c'était vrai »), déposé dans le cadre de la Fête des Lumières 2011. L'action a consisté à travailler avec les habitants, dans le cadre d'ateliers qui se sont tenus entre septembre et décembre 2011, sur leurs envies en matière d'éclairage du quartier. Des propositions de mise en lumière du quartier ont été faites et présentées à l'occasion de la Fête des Lumières : 250 personnes ont déambulé dans les rues, accompagnées par la troupe théâtrale, pour découvrir les divers lieux (façades, cages d'escaliers, aires de jeux...) mis en lumière. Cependant, et contrairement aux installations temporaires de la Fête des Lumières, l'idée portée par les habitants est que certaines des propositions puissent être conservées. Une nouvelle étape va donc s'engager, de négociation avec la maîtrise d'œuvre, dont il faut espérer qu'elle aboutira à une prise en compte et une participation des habitants au devenir de leur quartier.

Jacqueline Begnier

<sup>1 -</sup> Service en charge du PRU et du contrat urbain de cohésion sociale.

<sup>2 -</sup> Qui se réfère à l'un des objectifs du PRU, à savoir désenclaver le quartier et assurer une continuité entre Mermoz Nord et Mermoz Sud.

<sup>3 -</sup> Sur les 504 ménages concernés, 436 ont déjà été relogés.